



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada

800 Burrard Street, Room 219

800, rue Burrard, pièce 219

Vancouver

British Columbia

V6Z 0B9

Bid Fax: (604) 775-9381

LETTER OF INTEREST

LETTRE D'INTÉRÊT

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada - Pacific
Region

800 Burrard Street, Room 219

800, rue Burrard, pièce 219

Vancouver

British C

V6Z 0B9

Title - Sujet RFI-Fraser River Big Bar Landslide	
Solicitation No. - N° de l'invitation EZ899-202159/A	Date 2019-11-26
Client Reference No. - N° de référence du client	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$PWY-025-8699
File No. - N° de dossier PWY-9-42165 (025)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-12-06	
Time Zone Fuseau horaire Pacific Standard Time PST	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Fung, Donna(PWY)	Buyer Id - Id de l'acheteur pwy025
Telephone No. - N° de téléphone (604) 671-9689 ()	FAX No. - N° de FAX (604) 775-6633
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: PWGSC - Fraser River Big Bar Rockslide - Lillooet, BC	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Demande de renseignements

Réaction du gouvernement du Canada au glissement de terrain dans le fleuve Fraser

Objet de la présente demande de renseignements (DDR)

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), pour le compte du ministère des Pêches et des Océans (MPO) du Canada, prie les parties intéressées de lui fournir des renseignements quant aux services de construction et de remise en état de l'environnement nécessaires au rétablissement de la passe à poissons du fleuve Fraser après glissement rocheux de Big Bar. La présente DDR a pour objet de recueillir des renseignements qui pourraient aider le Canada à élaborer un processus d'approvisionnement à venir. S'il reçoit suffisamment de renseignements, le Canada pourra, sans pour autant en avoir l'obligation, lancer un processus d'appel d'offres concurrentiel ou limité.

Compte tenu de l'urgence de ce besoin, la DDR prendra fin le vendredi 6 décembre 2019, et aucune prolongation ne sera accordée. La rétroaction reçue après cette date pourrait ne pas être prise en compte. Afin de gagner du temps et de faciliter l'échange d'information en temps réel, une séance WebEx sera organisée le lundi 2 décembre 2019. Si vous souhaitez participer à la réunion WebEx, veuillez contacter l'autorité contractante (Donna Fung) pour obtenir les détails.

Les objectifs de l'émission de la présente DDR sont les suivants :

- obtenir des renseignements sur la constructibilité et sur les nouvelles technologies ou approches possibles;
- obtenir des recommandations qui rehausseraient le succès des activités proposées d'assainissement de la passe à poissons;
- recenser des entrepreneurs potentiels qui possèdent de l'équipement de construction et une expertise spécialisés en matière d'assainissement des passes à poissons, en travaux en eaux vives et en travaux en milieu éloigné, dans des conditions ambiantes difficiles;
- recenser des entreprises autochtones locales ayant la capacité de mener de telles opérations et ayant un intérêt envers la participation à un programme de retombées économiques;
- sensibiliser l'industrie aux projets prévus.

Les parties intéressées sont invitées à réagir à la présente DDR en présentant une réponse à SPAC. Les réponses doivent comprendre des idées, des renseignements et des recommandations, des possibilités de réalisation d'économies et l'identification des risques potentiels associés à ces travaux.

Coût estimatif du projet

Le coût estimatif total du projet se situe dans la plage des 10 000 001 \$ aux 30 000 000 \$.

Contexte

L'éboulement de Big Bar (à quelque 60 kilomètres (km) au nord de Lillooet, en Colombie-Britannique (C.-B.)) s'est produit en juin 2019; a causé un blocage dans le fleuve Fraser, ce qui a un effet négatif sur les différentes espèces de saumon qui ne peuvent plus atteindre leurs frayères. Les estimations initiales font état de 75 000 mètres cubes (m³) de matière qui s'est déposée dans le fleuve.

Faute d'assainissement environnemental immédiat, plusieurs stocks de saumon natifs du haut Fraser (une grande région géographique de C.-B.) risquent de disparaître. Ces impacts peuvent entraîner des pertes économiques à l'échelle de la province et représentent des dangers pour la sécurité alimentaire et la culture de nombreuses collectivités autochtones du Fraser.

Pendant l'été 2019, la réaction initiale au glissement de terrain a été gérée par une structure conjointe de gestion des incidents consistant en une collaboration intergouvernementale de trois échelons : le fédéral, le provincial et les Premières Nations. Au fil des trois mois qui ont suivi le signalement du glissement de terrain, différentes activités ont été réalisées, notamment la surveillance de la passe à poissons, une enquête hydraulique et géotechnique, un programme provisoire de transport du poisson et la remise en état temporaire de la passe à poissons.

Bien qu'une bonne part des terres éboulées ait été érodée ou se soit déplacée en aval sous l'effet de petites crues, le gros de ces fragments (qui est estimé à 20 % du matériel éboulé) demeure dans la zone critique de la passe à poissons. L'étude technique a révélé le besoin de disposer d'un plan d'assainissement de la passe à poissons pendant la première fenêtre hivernale de basses eaux à se présenter, qui est prévue pour la période de décembre 2019 à mars 2020, pour réduire la vitesse du courant et la hauteur de la barrière aménagée pour les saumons en migration. Les activités de construction proposées pour la prochaine fenêtre de basses eaux comprennent le bris et/ou la manipulation à mi-canal et le dynamitage stratégique de l'affleurement est de la base et l'enlèvement des débris de la rive ouest.

Des renseignements supplémentaires se trouvent sur le site Web suivant :

<https://www.pac.dfo-mpo.gc.ca/pacific-smon-pacifique/big-bar-landslide-eboulement/index-fra.html>

Description des travaux

Le présent projet a pour objectif de débâcler, de retirer ou de déplacer de la pierre du site de l'éboulement de Big Bar, dans le Fraser, pour améliorer la passe à poissons naturelle. Ces travaux dépendent des niveaux d'eau, et les activités comme le dynamitage, les travaux dans le fleuve et l'enlèvement de débris doivent être effectués pendant que les conditions fluviales sont favorables et avant que les niveaux du fleuve montent. Habituellement, les niveaux d'eau dans ce segment du fleuve Fraser commencent à monter autour du 15 mars, mais la date peut varier selon les conditions environnementales réelles.

Les travaux nécessaires pour réaliser les objectifs du projet comprendront vraisemblablement une combinaison de forage et de dynamitage du roc et de déplacement et/ou d'enlèvement du roc à l'aide d'une excavatrice. Une certaine partie du roc peut être retirée du canal pendant qu'une autre partie sera réduite en pièces suffisamment petites pour être emportées par la crue printanière. Les travaux comprennent notamment les activités suivantes :

- mobilisation et démobilitation;
- établissement et maintien de l'accès sécuritaire des travailleurs et de l'équipement;
- accès aux blocs rocheux au milieu du canal;
- enlèvement des blocs rocheux se trouvant dans le cours d'eau (probablement par forage et dynamitage);
- forage et dynamitage stratégiques de l'affleurement de la rive est;
- découpage et enlèvement des débris d'éboulis le long de la rive ouest;
- établissement des élévations finales du lit du fleuve, nivellement et placement stratégique d'éléments rocheux clés assurant la dissipation de l'énergie et l'existence de zones de repos pour les saumons en cours de migration, selon les directives du MPO et/ou du représentant du génie.

Le glissement s'est produit dans une zone éloignée dépourvue d'accès routiers, dans un canyon étroit dont la stabilité des pentes est douteuse, ce qui limite les opérations. On s'attend à avoir besoin d'équipement spécialisé pour établir l'accès à la base de l'éboulis. Cet équipement pourrait comprendre, sans s'y limiter :

- des excavatrices à pattes;
- un treuil de boteur télécommandé;
- des hélicoptères de transport lourd avec capacité d'élingage long;
- un brise-roche lourd avec accessoires de forage;
- des foreuses de stabilisation pour pente abrupte et accès à distance et des marteaux perforateurs fond-de-trou;
- des blondins et câbles aériens pour accès par encordement;
- des plateformes de travail et passerelles de service;
- des grues tout-terrain;

- des explosifs conventionnels;
- d'autres équipements novateurs et spécialisés.

Le lieu où s'est produit le glissement de terrain est éloigné et l'équipement y aura difficilement accès. La rive ouest est accessible depuis Lillooet par des chemins utilisables en véhicule à quatre roues motrices. La durée estimative du déplacement depuis Lillooet en véhicule à quatre roues motrices est de trois (3) heures. Il n'est pas possible de livrer l'équipement sur les lieux par camion à plateforme surbaissée; l'équipement doit se mouvoir lui-même sur les quinze (15) derniers km de route.

Le traversier (bac à réaction) de Big Bar, qui se trouve juste au sud de la rive est du site, est accessible depuis Clinton par des chemins utilisables en véhicule à quatre roues motrices. La durée estimative du parcours entre le bac de Big Bar et Clinton est d'une heure et demie (1,5 h). La livraison de l'équipement par cette voie est fortement limitée en raison de la capacité porteuse de la route et des limites de poids du bac. Le traversier de Big Bar n'est pas actif en ce moment et ne le sera pas pendant la fenêtre proposée pour les travaux. Un téléphérique est accessible à l'emplacement du traversier de Big Bar pour le transport de piétons d'une rive à l'autre. Il est possible d'utiliser des embarcations privées à partir de Lillooet ou du traversier de Big Bar et de les laisser à l'emplacement du traversier de Big Bar pour traverser le fleuve.

Il n'existe en ce moment aucun chemin ni sentier carrossable vers la rive à partir du haut du canyon. Certains équipements ont déjà été déposés sur la rive au moyen d'un système de treuil.

Au vu de la nature particulière et spécialisée de ces travaux, de l'emplacement éloigné, de la fenêtre d'eaux basses et des conditions atmosphériques difficiles, le Canada souhaite obtenir les vues de l'industrie quant à des solutions opportunes et efficaces et à des stratégies d'approvisionnement et obtenir toute autre rétroaction utile qu'elle pourra lui donner quant à ce besoin.

Les photographies qui suivent servent à améliorer la compréhension de la portée et de l'échelle du projet.



Figure 1 – Excavatrice à pattes cherchant à se frayer un chemin le long du glissement



Figure 2 – Excavatrice à pattes descendant les pentes raides au moyen d'un treuil de boteur télécommandé

Stratégie d'approvisionnement envisagée

L'élaboration de la stratégie d'approvisionnement la plus indiquée et la plus efficace, qui peut aller d'un processus sans concurrence à un processus concurrentiel complet, est en cours; cependant, la collectivité pressentie des soumissionnaires est invitée à communiquer ses vues et à proposer des solutions de remplacement. Si un processus concurrentiel complet est choisi, on s'attend à ce que le besoin fasse l'objet d'annonces publiques sur achatsetventes.gc.ca et soit assorti d'une période de soumission abrégée, qui pourrait n'être que de dix (10) jours. La méthodologie de sélection demeure à déterminer et peut aller de l'invitation à soumissionner (proposition conforme sur le plan technique la plus basse) à la demande de propositions (DDP), qui tient compte tant du prix que du mérite technique.

Participation des collectivités autochtones locales

En phase avec son intention de moderniser les pratiques d'approvisionnement, notamment celles des initiatives d'approvisionnement et de développement social, en vue d'accroître la diversité des soumissionnaires sur les marchés gouvernementaux, y compris les peuples autochtones, le Canada sollicite les commentaires de la communauté d'affaires autochtone.

L'éboulement de Big Bar s'est produit dans le territoire traditionnel des Premières Nations High Bar et Stswecem'c Xgat'tem (bande du ruisseau Canoe Creek) et ses conséquences économiques, en matière de ressources et culturelles pourront toucher jusqu'à cent quarante (140) autres Premières Nations. La rétroaction communiquée au moyen de la présente DDR pourra aussi aider à donner une base d'information à la prise en compte d'avantages socioéconomiques potentiels, comme le perfectionnement des compétences et le développement économique, pour les collectivités autochtones tant de la région que pour les autres collectivités touchées. Les zones déjà identifiées de participation autochtone directe à l'intervention qui a fait suite au glissement de terrain initial englobent, sans en exclure d'autres, la sous-traitance, la surveillance archéologique, la récupération du poisson, la surveillance environnementale, la main-d'œuvre, la formation et ainsi de suite.

Ce marché ne sera pas réservé aux termes de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA).

Si une stratégie d'approvisionnement concurrentiel est appliquée, la stratégie d'évaluation pourra comprendre des critères soit obligatoires, soit cotés, centrés sur un Plan des avantages pour les Autochtones (PAA) lié aux Premières Nations High Bar et Stswecem'c Xgat'tem (bande du ruisseau Canoe Creek) ou à d'autres Premières Nations locales. Quant à la stratégie d'évaluation, elle pourra comprendre un agencement des deux types de critères.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à prendre contact avec les Premières Nations High Bar et Stswecem'c Xgat'tem (bande du ruisseau Canoe Creek), avec d'autres Premières Nations

intéressées, ainsi qu'avec le ministère des Pêches et des Océans, dont les coordonnées apparaissent ci-dessous.

Dale Michie
Conseiller aux affaires autochtones par intérim
Pêches et Océans, Secteur du Fraser et de l'Intérieur
Dale.Michie@dfo-mpo.gc.ca
250-851-4946

Questions sur la participation de l'industrie

Aux fins du présent projet, le Canada souhaite définir la capacité actuelle de l'industrie de satisfaire ce besoin.

Veillez tenir compte des questions ci-dessous dans votre réponse à la présente DDR.

- 1) Votre entreprise possède-t-elle l'expertise nécessaire pour entreprendre ce type de travaux et, le cas échéant, l'a-t-elle déjà fait dans le passé? Veuillez fournir des détails.
- 2) Votre entreprise estime-t-elle qu'elle serait en mesure d'achever les travaux dans les délais prescrits? Veuillez fournir des détails.
- 3) Le glissement de terrain de Big Bar s'est produit dans un secteur éloigné du canyon du Fraser, à quelque soixante (60) km au nord (et en amont) de la ville de Lillooet et à cinquante (50) km de Clinton (C.-B.). L'accès routier, en hiver, est tributaire des conditions météorologiques et souvent, ces voies d'accès ne sont pas entretenues. Comment vous proposez-vous d'amener chaque jour les matériaux, l'équipement et les équipes sur les lieux?
- 4) Quelles mesures seraient adoptées pour atténuer et régler les soucis propres au site, y compris, mais pas uniquement : le cours rapide des eaux, les pentes abruptes, les géorisques surélevés, l'éloignement du site et des conditions météorologiques défavorables?
- 5) Si vous êtes un entrepreneur principal envisageant de présenter une soumission, comment pourriez-vous travailler avec des sous-traitants, de la main-d'œuvre, des matériaux et de l'équipement provenant des bandes High Bar, Stswecem'c Xgat'tem et d'autres Premières Nations locales? Comment votre entreprise pourrait-elle organiser et gérer une telle collaboration?

- 6) Possédez-vous, exploitez-vous ou représentez-vous une entreprise autochtone pouvant fournir de l'équipement et/ou ayant de l'expérience dans l'un ou l'autre des services suivants : remise en état de passes à poissons, opérations de récupération du poisson, surveillance environnementale, surveillance archéologique, surveillance de la construction ou autres corps de métier? Dans l'affirmative, veuillez les décrire.
- 7) Un devis partiel (complet à quelque 30 %) de conception et d'exécution peut-il suffire pour vous permettre de préparer une soumission pour ce projet, sachant qu'une partie de la conception serait à compléter par l'équipe de l'entrepreneur au stade des dessins d'atelier/de la post-attribution?
- 8) Existe-t-il d'autres méthodologies, que vous pourriez proposer, qui produiraient une solution opportune et adaptée au besoin? Veuillez fournir des détails.
- 9) Prévoyez-vous que l'inclusion de l'exigence relative à un PAA aura une incidence sur votre participation à ce marché public?

Veuillez inscrire toute autre question, préoccupation ou recommandation qui n'a pas été abordée ci-dessus.

Remarque importante à l'intention des répondants

Les répondants doivent présenter leur réponse à l'autorité contractante de SPAC indiquée ci-dessous, de préférence par courriel :

Donna Fung
Spécialiste en approvisionnement, Attribution des marchés immobiliers
Services publics et Approvisionnement Canada
800, rue Burrard – Pièce 219
Vancouver (Colombie-Britannique) V6Z 0B9

Adresse de courriel : Donna.Fung@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Numéro de téléphone : 604-671-9689

Numéro de télécopieur : 604-775-6633

Les coordonnées d'une personne-ressource du répondant doivent figurer dans la trousse.

.....

La présente DDR ne constitue ni un appel d'offres ni une DDP. La présente DDR ne constitue nullement un engagement de la part du gouvernement du Canada et elle n'autorise aucunement les éventuels répondants à entreprendre des travaux dont le coût pourrait être réclamé au Canada. La présente DDR ne doit pas être considérée comme un engagement à émettre une demande de soumissions subséquente ou à attribuer un contrat pour les travaux décrits dans les présentes.

La DDR n'est pas destinée à servir d'appel d'offres, de demande de propositions ou de processus de préqualification, et ne doit pas être interprétée ainsi. La présentation d'une réponse à la DDR ou la participation à une réunion ne vise pas à créer et ne crée pas d'obligations contractuelles ou juridiquement exigibles, notamment d'obligations d'acceptation ou de rejet de l'information, d'obligations d'entreprendre des négociations ou de refuser d'entreprendre ou de continuer des négociations, ou encore d'obligations d'attribuer ou de refuser d'attribuer un contrat.

Les répondants devront émettre leurs commentaires, faire part de leurs préoccupations et, le cas échéant, formuler des recommandations sur la façon de répondre aux exigences ou d'atteindre les objectifs décrits dans la présente DDR. Les répondants sont priés d'explicitier les hypothèses qu'ils avancent dans leur réponse.

La réponse à la présente DDR n'est pas assujettie à une structure ou à un style de présentation officiel. Le répondant ne devrait pas hésiter à fournir les renseignements qu'il estime utiles et pertinents pour l'analyse du projet par le Canada et pour l'élaboration de documents d'invitation à soumissionner en vue de l'achat d'une solution répondant à leurs besoins.

Le Canada peut, à son entière discrétion, communiquer avec les répondants afin de leur poser des questions supplémentaires ou de leur demander des précisions sur tout aspect d'une réponse donnée.

Toutes les soumissions seront traitées comme des documents confidentiels, sous réserve des dispositions de la Loi sur l'accès à l'information (L.R.C. [1985], ch. A-1) et de la Loi sur la protection des renseignements personnels (L.R.C. [1985], ch. P-21).

Le Canada ne communiquera directement d'aucune manière les renseignements que les répondants auront désignés comme « confidentiels » ou « de propriété exclusive » dans leur réponse.

Les réponses ne feront pas l'objet d'une évaluation officielle. Toutefois, le Canada examinera toutes les réponses reçues d'ici la date de clôture de la DDR. Cependant, s'il le juge opportun, il pourrait examiner certaines réponses reçues après la date de clôture de la DDR.

Une équipe de représentants du Canada examinera les réponses. Le Canada se réserve le droit d'embaucher des experts-conseils indépendants ou d'utiliser toutes les autres ressources qu'il juge nécessaires pour examiner en tout ou en partie les réponses. Tous les membres de l'équipe d'examen n'examineront pas nécessairement toutes les réponses.

Outre tous les autres droits exprimés ou implicites, le Canada se réserve les droits suivants :

- .1 annuler, quand bon lui semble, le présent processus de DDR;

- .2 annuler, quand bon lui semble, le présent processus de DDR et lancer une nouvelle DDR concernant les mêmes renseignements ou des renseignements similaires;
- .3 modifier, à son entière discrétion, l'échéancier ou la structure du présent processus de DDR, y compris la date de clôture;
- .4 demander d'autres précisions ou renseignements utiles aux répondants et/ou leur donner d'autres précisions ou renseignements pertinents au sujet de la présente DDR;
- .5 communiquer avec tout client ou toute référence figurant dans le document d'un répondant;
- .6 ne pas tenir compte d'une réponse dans son intégralité si elle contient des renseignements que le Canada juge faux, inexacts, douteux ou trompeurs.

Les personnes qui s'intéressent à la présente DDR doivent transmettre leurs questions par voie électronique à l'autorité contractante dont le nom figure ci-dessus. Les questions doivent être reçues au plus tard le 2 décembre 2019 afin de permettre un délai suffisant pour obtenir une réponse. Il se peut qu'on NE réponde PAS aux demandes de renseignements reçues après cette échéance.

Les commentaires et les réponses liés à la présente DDR doivent être reçus au plus tard le 6 décembre 2019 afin d'en permettre l'examen. Il se peut que les commentaires et questions reçus après cette date ne soient pas pris en considération. Étant donné l'urgence du besoin, il n'y aura pas de prolongation de la date de clôture.

La présente DDR peut faire l'objet de modifications, qui, le cas échéant, seront publiées par le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (achatsetventes.gc.ca). SPAC pourrait fournir des réponses écrites aux questions reçues au plus tard à la date de clôture au moyen d'un addenda à la DDR ou d'une page de questions-réponses versée sur achatsetventes.gc.ca. Le Canada demande aux répondants de consulter le site achatsetventes.gc.ca régulièrement pour vérifier les modifications apportées, le cas échéant.